



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Concours à l'école Paul-Hubert dans le cadre de la lutte contre l'homophobie : une murale est dévoilée

Rimouski, le 21 novembre 2013 – Dans le cadre de son Plan de lutte contre la violence et l'intimidation, l'école Paul-Hubert a le plaisir de présenter les trois affiches gagnantes au concours mis sur pied par le comité S'aimer... d'égal à égale en mai 2013 sur le thème de l'homophobie. Les élèves récompensées sont toutes trois de cinquième secondaire. Il s'agit de Lydiane Parent, gagnante du premier prix, de Mélanie Lavoie, gagnante du deuxième prix et d'Annie Heppel, gagnante du troisième prix.

Lydiane Parent, dont l'affiche a terminé le concours en première place, voit son dessin transformé en une murale permanente qui sera désormais partie prenante de l'école Paul-Hubert. Les membres du comité de sélection du concours étaient, outre M. Francis Desrosiers, intervenant membre du comité Violence et intimidation de l'école Paul-Hubert, Stéphanie St-Louis, du CLSC Rimouski, Dany Proulx, de l'organisme M.A.IN.S Bas-Saint-Laurent, Nadia Poirier et Jacinthe Michaud, enseignantes, et Béatrice Vincent, élève de l'école.

Le comité de sélection des dessins primés a fait son choix en fonction de leur originalité et du respect du thème. Il s'agissait de produire un dessin ayant pour thème l'homophobie et véhiculant un message positif. Chacun des membres du comité de sélection a rempli une grille comprenant plusieurs critères et les affiches gagnantes sont celles qui ont accumulé le plus de points.

« L'école Paul-Hubert a pour objectif de créer un milieu de vie propice à l'épanouissement de tous et de toutes, peu importe l'orientation et l'identité sexuelles. Le comité de sélection a reçu de nombreux dessins et souhaite féliciter chacun des participants et chacune des participantes pour avoir réfléchi sur l'homophobie et traduit en image un message pour lutter contre cette forme insidieuse de violence. Ce genre d'exercice a un impact direct sur la prise de conscience des élèves, a déclaré M. Desrosiers. Nous remercions par ailleurs Ameublements Tanguay, Audition Musik et

Alternative Sports d'avoir accepté de commanditer les prix que les élèves méritantes reçoivent. Leur participation nous est précieuse », a-t-il conclu.



Dans l'ordre habituel : Mélanie Lavoie (2^e place), Lydiane Parent (1^{re} place) et Annie Heppel (3^e place) devant la murale du dessin gagnant

-30-

Source : Francis Desrosiers, intervenant social
École Paul-Hubert
418 724-3439

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.